L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 16 JUIN 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 juin. — Température [illegible] stationnaire en [illegible] temps [illegible] plus chaud [illegible].

Température du 15 juin 1880.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
[illegible] du matin	74	23
Midi	88	31
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

Bulletin météorologique.

Mardi, 15 juin, 3 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	84	Louisville, Ky	71
Atlanta	86	Memphis, Tenn	84
Galveston, Tex	90	Mobile, Ala	93
Cairo, Ill	73	Montgomery, Ala	93
Chattanooga, Tenn	86	Nashville, Tenn	87
Cincinnati, O	67	New Orleans, La	89
Davenport, Iowa	65	Omaha, Neb	68
Dubuque, Iowa	[illegible]	Pittsburgh, Pa	60
Galveston, Texas	87	Savannah, Géo	99
Indianola	88	Shreveport, La	78
Keokuk, Iowa	66	St Louis, Mo	62
Key West, Fla	90	St Paul, Minn	71
La Crosse, Wis	61	Vicksburg, Miss	90
Leavenworth, Kan	73	Yankton, D. T.	68

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ceux + au plus bas):

Augusta	5.19	Nashville, Tenn	2 09
Cairo, Ill	21.07	New Orleans	6 09
Cincinnati, O	19.06	Omaha, Neb	11.11
Davenport, Iowa	9.07	Pittsburgh, Pa	3.06
Dubuque, Iowa	9.67	Shreveport, La	15.10
La Crosse, Wis	12.10	St Louis, Mo	18.06
Leavenworth, K	11.00	St Paul, Minn	14.07
Louisville, Ky	8.02	Vicksburg, Miss	36.06
Memphis, Tenn	17.00	Yankton	7.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures:

MARIAGES—Charles Bady à Mlle Alicia St-Avide,
Jacob Lintz à Mlle Barbara C. Heiler,
Peter Lewis à Mlle Rosetta Kellam,
Frank C. McEnany à Mlle Emma Young,
Alexander Beveridge à Mlle Philippine Harris.
Le Dumbert à Mlle Adelaide E. Bennett.

NAISSANCES—Mme Alfred Gamard, une fille, 21 avril.
Mme Thomas Reilley, un garçon, 22 mai,
" James Baer, une fille, 23 mai,
" Jos H. Bayhi, un garçon, 21 avril,
" Bryan Connors, un garçon, 10 mai,
" Armand Cabel, une fille, 1 mai.

DÉCÈS—Victor Girardot, 74 ans, rue Derbigny, près la rue Dumaine, natif de France,
Mme Peters Batchel, 42 ans, coin des rues Manuel et Bons-Enfants, native d'Irlande,
Mary Ombie, 11 jours, coin des rues Waters et Gén. Taylor,
A. Marguerite Estine, c., 9 mois, No 359 rue Derbigny,
Marion I. Hall, 8 ans, No 774 rue Magazine,
Léda Hébrard, c., 41 ans, No 192 rue Bourgogne,
Jeannette Carnish, c., 10 mois, rue Franklin, près la rue Poydras,
Joseph Brown, c., 57 ans, rue Washington, natif de la Virginie,
August C. Kuhn, 45 ans, Gretna, natif d'Allemagne,
Anna L. Beck, 6 mois, No 73 rue Septième,
Mary Freeman, 56 ans, No 90 rue Washington, native d'Irlande,
Mathilda J. Geerts, 10 mois, No 732 1/2 rue Amour,
Louis Tarwell, 34 ans, rue Bordeaux, près la rue Camp, natif de la Nlle-Orléans,
Louis Moses, 4 ans, Alger,
John H. Garrett, 9 mois, rue Eliza, près la rue Cheval.

Nominations.—Le gouverneur intérimaire a nommé, hier:

Elwyn J. Barrow, inspecteur des poids et mesures de la paroisse West-Feliciana, en remplacement de J. S. Wooster nommé maître-de-poste;

Théophile Thibodeaux, shérif de la paroisse Lafourche, en remplacement de Lovincy A. Webre, démissionnaire.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de William W. Beasley, accusé du meurtre de Mme Missouri Jane Hébert, tuée le 4 décembre 1879, à sa résidence, No 64 de la rue Royale, a recommencé hier matin.

M. Stephen Eaton et M. Mc Intyre, députés du shérif, ont déclaré que M. J. P. Nolan, le plus important des témoins à charge, a quitté la ville et habite aujourd'hui Chicago.

La poursuite a offert comme preuve la déposition de M. Nolan, prise devant le juge Miltenberger, par un sténographe.

La défense s'est opposée à la réception du document, en se basant sur ce que la loi ne reconnait point les témoignages de ce genre.

Le juge a repoussé le document, en disant que pour être accepté, il faut que les paroles soient exactement celles qu'a prononcées le témoin.

M. Nolan avait vu l'inculpé jeter Mme Hébert par-dessus le balcon.

Nancy Gilmore, c., domestique de la salle à manger de la pension, a déclaré avoir entendu Beasley, le jour du meurtre, dire, à une autre servante: "Ne me parles pas, l'enfer est en moi, je pourrais commettre un assassinat." Il était depuis deux semaines, sous l'influence de la boisson. Nancy a, plus tard, entendu un cri dans la cour, et y a vu Mme Hébert étendue sur les dalles. Mme Hébert expira peu après.

M. Stephen M. Eaton, un des pensionnaires, a relevé le cadavre de Mme Hébert dans la cour. Appelé par une servante et entendant un cri, il a couru à la chambre de Mme Hébert, qu'il a trouvée vide. En montant à la chambre, il a rencontré Beasley qui descendait l'escalier, venant de la chambre de Mme Hébert.

Hier soir, à dix heures, le juri n'ayant pu s'accorder, a été enfermé et l'accusé envoyé en prison; la cour s'est alors ajournée à ce matin à neuf heures.

Le cautionnement de John O'Connor, accusé de complicité dans l'incendie du chargement de coton du navire "Iron Crown," a été réduit à $3000.

Les jugements suivants ont été remis à d'autres dates: Celui de Thomas Moran et Frank Foley, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre, le 22 février 1880, sur Daniel Gleason, qu'ils ont poignardé, près le coin des rues Tchoupitoulas et Delord; celui de Dick Richards, c. accusé d'homicide; celui de Lucinda Pascal, c. et Estelle Gaspard, c. accusées de vol.

Max Wimpf, accusé d'avoir détourné, au préjudice de J. Marman & Cie, de Philadelphie, deux barils de whisky évalués à $267 50, s'est déclaré innocent. Il a fourni un cautionnement de $1000.

A la première cour de district, Edward John Williams est accusé de vol; Columbus Monroe, John Marady et Kate Perry, de voies de fait.

Le jugement d'Adrien Tignière, accusé d'obtention de marchandises sous de faux prétextes, a commencé hier matin.

Le juri l'a acquitté.

Cour de district.—A la deuxième cour, Magie Kilbride a été émancipée.

A la cinquième cour, dans le procès que J. C. Levy intentait à Alfred Lanaux, administrateur, et autres, le juge Rogers a perpétué l'injonction en faveur du demandeur. La demande en reconvention a été écartée, sans préjudice aux droits de la ville de réclamer et de recouvrer l'impôt de patente—"license"—que la loi pourrait autoriser;

Dans celui de la ville de la Nouvelle-Orléans contre la compagnie de chemin de fer de Carrollton, le juge a refusé une nouvelle audition de cause;

Dans celui de la ville de la Nouvelle-Orléans contre le Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company, le juge a refusé une nouvelle audition de cause.

A la Sixième Cour, dans le procès que A. A. Grandpré intentait à Emile St-Amand et autres, le juge Righter a rendu un décret en faveur du demandeur, lui reconnaissant la propriété d'un tiers d'une terre située dans la paroisse St-Charles.

Cour du juge Miltenberger.—Michel Godfrey, pour ivrognerie et langage obscène, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Mack Henry, accusé de voies de fait, a été envoyé à donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

P. P. Puttom, accusé d'ivrognerie, de bris de paix, de langage obscène et de voies de fait sur un officier, de police, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Hippolyte Fassio a été envoyé devant la cour criminelle supérieure, pour port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

Alice McCoy et Mary Leary, accusées d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène, ont été condamnées—la première à $15 d'amende ou à trente jours de prison, la seconde à $10 d'amende ou à vingt jours de prison.

Preston Pullen, accusé d'avoir brisé, [illegible], trois glaces et un bureau appartenant à Mary Jackson, a dû fournir un cautionnement de $500 pour [illegible] comparution.

[illegible] a acquitté Papino Matranga, [illegible] accusait d'attaque à main [illegible] déclaré que ce [illegible] qui l'a blessé.

[illegible] Kelley, accusé [illegible] devant la [illegible] Powers.

[illegible] JOHN DUNDAN'S [illegible] AGENTS FOR THE UNITED [illegible] NEW YORK.

Cour du juge Sheehan.—Paris Boyd, accusé de voies de fait, et Thomas Ryan, d'insultes, ont dû le premier; fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite, ou à défaut de cautionnement passera vingt jours en prison; le second, a été requis de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite, ou à défaut de cautionnement passera dix jours en prison.

Antonia Dowd, accusée d'attaque à main armée, dans l'intention de tuer, a été envoyée devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Paul Smith et William O'Sullivan, accusés de vagabondage, ont été condamnés—le premier à $20 d'amende ou à trente jours de prison, le second à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Johanna White et Bridget Cavanaugh ont été condamnées—la première à une amende de $5 ou à dix jours de prison, la seconde à une amende de $10 ou à vingt jours de prison,—pour ivrognerie.

Suicide.—Hier soir, à six heures et quart, le sergent Graham, de la station des faubourgs, a trouvé le corps d'un homme dans le nouveau canal, au-dessous de la station de police; c'est celui de M. Schalk, qui tenait un magasin de chaussures dans la rue Chartres, entre Jefferson et Toulouse.

A deux heures, M. Schalk est allé chez M. Lacourrège, au coin des rues Canal et Anthony. Mme Lacourrège a été surprise de le voir s'exposer à l'ardeur du soleil; elle l'a invité à dîner; il n'a pas accepté l'invitation. Ses manières étaient étranges.

Il a, d'abord, semblé vouloir passer par la porte de péage, mais il n'a pas été plus loin, et, ôtant son habit, déposant son chapeau à terre, il s'est précipité dans le bassin.

Depuis trois jours, ses amis remarquaient quelque chose d'extraordinaire dans sa conduite. Lorsqu'on lui demandait ce qu'il avait, il répondait que tout l'intérieur de son corps le brûlait.

Hier matin à 10 heures il était assis dans son magasin; sa femme lui ayant demandé s'il n'avait pas l'intention de sortir, il lui a répondu qu'il n'en savait rien. Elle a ajouté qu'il était préférable qu'il ne sortit pas, car le soleil était trop ardent. Après cet entretien, elle a quitté le magasin, et quand elle y est revenue, il n'y était plus.

Bureau de santé.—Il y a eu, hier soir, une séance spéciale du bureau de santé.

Le Dr Jones a dit à ses collègues qu'il les avait convoqués pour leur donner lecture de son rapport sur la station de quarantaine du Mississippi, qu'il vient d'inspecter. Le travail du savant docteur est fort long, mais très intéressant. Comme il nous est parvenu trop tard pour que nous en parlions dans le numéro d'aujourd'hui, nous nous proposons d'en publier une analyse dans celui de demain. Nous remercions l'auteur de nous en avoir adressé une copie.

Le Dr Davidson a fait la motion que le président fût autorisé à consacrer deux mille piastres aux réparations de la station.—Le Dr Formento a proposé que l'allocation fût de douze cents au lieu de deux mille piastres; sa motion a prévalu.

Sur la motion du Dr Beard, il a été décidé que le bureau enverra un officier de santé à Belize Honduras aux Bay Islands si les marchands de fruits consentent à payer le salaire et les frais.

Le Dr Jones a soumis au bureau un rapport sur les recettes et les dépenses à la station de quarantaine du Mississippi, de 1869 à 1889—moins l'année 1876:

—RECETTES—

1869	$23,960 00
1870	20,995 00
1871	23,624 00
1872	18,803 50
1873	18,336 69
1874	19,280 60
1875	13,801 50
1877	15,121 60
1878	19,931 00
1879	18,114 75

—DÉPENSES—

Salaire du médecin résident	$5,000 par an
Salaire du sous-médecin résident	2,000 ..
1 gardien à $45 par mois	540 ..
1 patron de canot	540 ..
4 rameurs pour le canot, à $40 par mois	1,920 ..

Le président a annoncé qu'il a nommé les docteurs S. F. Solomon, J. M. Watkins et S. D. Kennedy officiers de santé sur les chemins de fer; les docteurs P. B. McCutchon et F. W. Parham officier de santé sur les navires.

Les nominations suivantes, faites par l'association sanitaire auxiliaire, ont été approuvées par le bureau. Ce sont des officiers chargés de faire au bureau des rapports sur tous les endroits malpropres ou "nuisances" de la ville:

—Premier District—
James S. Badger, Joseph W. Caran, A. Randolph.

—Deuxième District—
F. Pellegul, D. Allen.

—Troisième District—
F. R. Williams, W. F. Hodgkins, Paul Boyer, M. Gaslinski.

—Quatrième District—
Henry Hodgson.

—Sixième et Septième Districts—
Austin Blood.

Le bureau s'est ensuite ajourné à jeudi de la semaine prochaine.

Chambre de Commerce.—Conformément à l'ajournement de sa dernière séance, la Chambre de Commerce s'est réunie hier soir, et a élu ses officiers pour l'année courante.

A l'ouverture de la séance l'attention de l'assistance a été absorbée par la lecture de diverses communications d'un intérêt secondaire.

Le général Cyrus Bussey en déclarant le moment venu de procéder à l'élection des officiers de la chambre a dit qu'il n'avait qu'à se féliciter des bonnes relations qu'il avait eues avec ses collègues pendant la durée de son office et a exprimé le désir qu'il soit fait choix, pour le remplacer à la présidence, d'un homme dont la position indépendante lui permette de consacrer à l'accomplissement de sa tâche tout le temps nécessaire.

Sur la proposition du colonel Sandige, le général Bussey a été réélu président, MM. R. S. Howard et E. J. Harte, vice-présidents, et le colonel Wm M. Barwell secrétaire-trésorier. M. E. J. Harte s'est d'abord récusé, mais il a dû céder aux instances de l'assemblée. Le général Bussey et le colonel Burwell ont accueilli le compliment flatteur dont ils étaient l'objet de la part de leurs collègues, en prononçant chacun une allocution de circonstance bien sentie. Dans le but d'alléger la tâche du secrétaire, un assistant lui a été donné en M. Henderson.

Une commission de cinq membres dont fait partie, ex-officio le président, a été requise de tout mettre en œuvre pour accroître le nombre par trop restreint des membres de la Chambre. Elle doit à cette fin rédiger et transmettre à tous les négociants de la ville, un appel conçu de façon à faire bien ressortir l'importance et même l'urgente nécessité d'une institution de ce genre dans un grand centre commercial comme le notre. Ont été nommés de cette commission MM. Hernsheim, Jackson, Harte, Howard et Barwell.

Une discussion a été entamée relativement à la nécessité de créer une commission arbitrale chargée d'aplanir les difficultés de toute nature qui surgiraient entre négociants.

M. Raymond a fait remarquer que la question était du ressort de la législature et conséquemment inopportune parce que la prochaine réunion de la législature est très éloignée. Il a ajouté avec raison qu'il y avait d'autres questions qui réclamaient l'attention de la Chambre, et que celle-ci ferait preuve de sagesse en les traitant d'abord.

Aux comités permanents dont la composition sera annoncée par le président à la prochaine réunion de la chambre, ont été ajoutés: un comité sur le Fret et le Transport, un comité sur l'Immigration, un comité sur les Manufactures, un comité sur la Législation.

MM. Stauffer et Macready ont été élus membres de la chambre.

Les cotités annuelles fixées à dix dollars, l'assemblée s'est ajournée. En prononçant l'ajournement, le général Bussey a exhorté les membres à prendre à cœur le succès de la chambre et à assister régulièrement à ses réunions mensuelles.

—Ce matin, à une heure, James Bascot, domicilié dans la rue St-Louis près la rue des Remparts, a été assailli au coin des rues Dumaine et Remparts, par trois individus qui lui ont asséné sur la tête des coups de canne plombée. Bascot connait ses assaillants, mais refuse de donner leurs noms. L'officier Mécoye l'a accompagné chez lui après avoir fait panser ses blessures à la pharmacie du Ferscoignare des rues St-Pierre et Dauphine.

Conseil de ville.—Le conseil de ville s'est réuni, hier, à midi. Le maire Patton, les administrateurs Behan, Chevalley, Collins, Glynn et Isaacson étaient présents.

Une résolution exprimant des regrets de la mort du colonel Gérard Stith, et offrant les sympathies du conseil à la famille du défunt, a été adoptée à l'unanimité des voix.

M. Glynn a soumis l'état suivant de la dette flottante non encore payée et contractée avant le 1er janvier 1880.

Certif. d'allocation	$ 20,258 17	
" 3/8 taxe excédant	2,090 97	
Mandats de taxes	260 83	
Dettes certifiées de Carrollton	6,790 78	
Ordonnance non payée de 1873	23,333 65	
" " 1874	180,508 38	
" " 1875	65,783 51	
" " 1876	216,432 91	
" " 1877	148,599 76	
" " 1878	234,199 00	
" " 1879	162,696 56	
		$1,114,877 38
Budget non payé, salaires d'écoles de 1873	$ 29,264 98	
" " 1874	13,478 56	
" " 1875	15,603 98	
" " 1876	40,432 08	
" " 1877	29,356 80	
" " 1878	28,300 09	
" " 1879	6,696 47	
		$ 173,877 81
Allocation (non payée de la police) de 1873	$ 65,216 00	
" " 1874	34,947 26	
" " 1875	27,860 82	
" " 1876	72,907 62	
		$ 210,398 80
		$1,500,396 99

Le rapport a été reçu et inscrit aux minutes.

L'ordonnance de M. Chevalley relative à la protection des passagers des différents chemins de fer, et qui avait été soumise au comité général, a été adoptée. Elle déclare que vu les accidents, à dater du 15 juillet prochain, le City Railroad Company ainsi que le Spanish Fort and Lake Railroad Company devront, les dimanches et les jours d'excursion, avoir un "conductor" par chaque deux "cars." Cet employé devra empêcher les passagers de rester sur les devants des cars—les "platforms"—durant le trajet. Chaque infraction de l'ordonnance de la part des compagnies, sera punie d'une amende de vingt-cinq piastres. L'ordonnance abroge celle qui fut adoptée le 26 juillet 1878 et permettait au N. O. City Railroad Company d'établir un "stand" pour les trains du Lac, sur le terrain neutre de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Carondelet; elle autorise la compagnie à en établir un, pour les trains à vapeur, sur le terrain neutre de la rue du Bassin, entre les rues Canal et Commune. La Compagnie devra faire construire une gare à l'endroit indiqué, de construire les "tracks," etc, nécessaires. Si la compagnie n'accepte pas l'autorisation d'établir un "stand" sur le terrain neutre de la rue du Bassin, elle pourra faire passer les trains de la rue du Bassin, côté du bois, à la rue du Canal.

M. Glynn a présenté une ordonnance ayant pour but de mettre à exécution la loi 74 du 7 avril 1880—loi dont l'objet est de faciliter la conversion des mandats de la ville, des écoles et de la police en certificats qui pourront être donnés en échange des bons autorisés par cette loi. Les bons seront de la dénomination de cinq piastres, auront 10 ans à courir, à dater du 1er juillet 1880, et porteront 3 pour cent d'intérêt. Le travail sera préparé et gravé par contrat. Les bons ne seront donnés qu'en échange des obligations antérieures au 1er janvier 1880 et postérieures à l'année 1872. En attendant qu'ils soient prêts, l'administrateur du département des comptes publics est autorisé à émettre des certificats qui porteront sa signature, celle du maire et celle de l'administrateur du département des finances.

Une ordonnance de M. Chevalley, prohibant la vente de poissons, crevettes, etc., du 1er mai au 1er octobre, sur les marchés, après 10 heures du matin; prohibant la vente de poissons, crevettes, etc., dans les rues, durant la même période,—a été adoptée.

Une résolution de M. Glynn ordonnant le paiement d'un intérêt de $4695, a été adoptée.

Une lettre du président du West End Rowing Club, M. Thomas L. Ross, qui demande l'autorisation de construire un "boat house," a été soumise à l'administrateur du département du commerce.

Une lettre de jeunes garçons qui demeurent près du Nouveau Bassin et veulent avoir la permission de s'y baigner après le coucher du soleil, a été envoyée à l'administrateur du département de la police.

Un congé de quinze jours a été accordé au colonel Wood, secrétaire du Conseil, et à M. Brown, voyer.

Le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Paragraphes.—La société coopérative et d'assistance mutuelle des laitiers a élu John F. Bremer président, A. Blanc premier vice-président, F. Baroese second vice-président, Paul E. Voorhies archiviste, C. Bothe secrétaire aux finances, P. Puisségur trésorier, P. Lapuyade sergent d'armes, C. Pagnes grand marshal.

—Le bataillon Crescent City a voté, à l'unanimité des voix, l'admission des deux compagnies du deuxième régiment. Aussitôt que les formalités requises auront été remplies, le bataillon deviendra régiment.

—M. Patton est partisan du général Hancock pour la présidence et du sénateur McDonald, de l'Indiana, pour la vice-présidence.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $65,767 40, dont $8,790 64, provenant du département du revenu intérieur, $7450, en or, $9,675 77, en argent, et $8,657, en billets, provenant de la douane, $19,500 du bureau de poste, $11,693 99, de différentes sources.

—Deux nègres, Bob Williams et Aaron Gill—se sont battus, hier matin, dans la rue Locust, entre les rues Cypress et Julia. Williams, ayant le dessous, a tiré un couteau de sa poche et en a frappé son adversaire huit fois; il a ensuite pris la fuite. Gill a perdu beaucoup de sang; on l'a transporté à l'hôpital de charité. Ses blessures sont graves.

—Deux voleurs se sont introduits chez M. C. Collins, au No 94 de la rue Neuvième, par une porte de derrière; leur bruit a éveillé M. Collins, qui a cru apercevoir l'un d'eux et fait feu sur lui; l'autre s'est caché dans une chambre, mais il s'en est échappé en entendant la voix d'une personne appelant le maître de la maison.

—Marie Péroult, accusée par Marie A. Frank de lui avoir volé une robe évaluée à $2 50, a été arrêtée, hier soir dans la rue Bourgogne, près la rue Bienville.

—Hier, à trois heures de l'après-midi, Mary Gallagher a été arrêtée dans la rue du Canal, entre les rues Royale et Bourbon; elle est accusée de n'avoir aucun moyen d'existence.

—John Baker, accusé de vol a été arrêté, hier, à cinq heures de l'après-midi.

—Hier soir, à huit heures et quart, une jeune italienne nommée Papino Tarddary, âgée de dix-huit ans, domiciliée dans la rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Orléans, a été grièvement brûlée par l'explosion d'une lampe remplie d'huile de charbon; sa mère, en tentant d'étouffer les flammes, a reçu des brûlures dangereuses. Le médecin ne croit pas pouvoir sauver la jeune fille.

—Une partie de raquettes a eu lieu hier après-midi. Les Bayou ont joué le drapeau "Pélican", les Laville une paire de cornes. Une seule pelotte a été faite de chaque côté. La partie se décidera samedi prochain.

—Fred Ramer, qui travaillait au nouvel hôtel de West End, à l'extrémité du nouveau canal, n'a pu supporter la chaleur; il a fallu le transporter chez lui, rue Louisa, près Amour.

—Hippolyte Fasio a été arrêté dans la rue Robertson, entre la rue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou, pour port d'arme cachée et résistance à l'officier de police.

—Luke Broderick, jeune garçon, en jouant dans la cour de l'école St-Joseph, rue des Marais, entre les rues Commune et Gasquet, est tombé et s'est cassé le bras gauche. On l'a transporté à l'hôpital, et de là, chez lui, rue Prieur, entre les rues Lafayette et Poydras.

—Caroline Fortin, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, et qui voulait se suicider, a été arrêtée sur la Levée, au pie de la rue Bienville.

—Un chien qui avait mordu Joséphine Girod, petite fille, a été tué dans la rue Commune, près la rue Johnson.

—Une lampe remplie d'huile septoline a fait explosion chez M. David Dufresh, rue Poydras, No 238. Les dégâts sont insignifiants. Mme Dufresh, en essayant d'éteindre les flammes, s'est brûlée les mains.

—Alice McCoy, c., et Mary Leary, pour ivrognerie, bris de paix et langage obscène, ont été arrêtées dans la rue Bourgogne, près de la rue Conti.

—Mike Henry, c., a été arrêté dans la rue Rayado, entre les rues Moreau et Casacalvo. Lucy Mock l'accuse de voies de fait et d'intention de la tuer.

—Charles Riley a été arrêté dans un car, dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Eléonore, pour ivrognerie et bris de paix.

—Melvina Baker, pour voies de fait, ivrognerie et bris de paix, a été écrouée à la station du huitième precinct.

—Wm. Harrison ou Harrison Young, c., a été arrêté par ordre de la septième justice de paix, sous prévention d'avoir des objets volés.

—Hier soir, à dix heures, une lampe remplie d'huile septoline a fait explosion chez Mme Hall, rue Douane No 340; les personnes de la maison ainsi qu'un des voisins M. Johnson ont été légèrement brûlés aux bras et aux mains en essayant d'éteindre les flammes.

—Thomas Kelly, âgé de vingt ans a [illegible] [illegible] hier matin. Il a [illegible].

—M. Gugel, tailleur, domicilié au No 81 de la rue Baronne, accuse Florence Cook de lui avoir volé une paire de pantalons.

—Une rixe a eu lieu hier, à cinq heures de l'après-midi, entre George Garrison et sa femme, tous deux de couleur; Garrison a reçu un coup de couteau à la main droite; sa femme s'est enfuie.

—Hier soir, à huit heures, Galvin Terrell, c., a été écroué à la station centrale pour bris de paix et cruauté.

—La locomotive du chemin de fer de l'avenue du Canal a renversé un car de la ligne de la rue Claiborne; heureusement, il n'y a pas eu personne de blessé.

—Hier matin, à six heures, une rixe a eu lieu dans la rue St-Joseph, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas entre Pastor Bradford et George Gearson, tous deux de couleur; Bradford a été frappé à la tête d'un coup de barre de fer. Il a été transporté à l'hôpital; Gearson s'est enfui.

—John Oalebohm, âgé de quarante sept ans, natif d'Allemagne, travaillant à bord du navire Harsburg, amarré entre les rues Céleste et St-James, n'a pu supporter la chaleur.

Ventes inscrites au Bureau de l'annotateur des hypothèques:

Veuve et héritiers de Richard England à V. Bonsignard, un terrain et bâtisses, 30x46, rue Bourgogne, entre St-Philippe et Dumaine..$2,150

John Reilly (vente du shérif) à Hugh Murphy, un terrain et bâtisses, 27x90, rue Jackson, coin Prieur..$330

John H. Blame à Henry Schroeder, un terrain et bâtisses, 75x120, rue Burdette, coin Pearl..$400

New Orleans Savings Institution à John Cordes, un terrain et bâtisses, 24x61, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine..$2,650

Mme J. Seiler (vente du shérif) à Denis Clancy: 1. Un terrain et bâtisses, 32x127, rue Royale, entre Champs-Elysées et Marigny; 2. un terrain et bâtisses, 30x127, rue Royale, entre Champs-Elysées et Marigny..$3075

Etienne Pagès à Antoine Tarran, 1. Un terrain avec bâtisses, 33x40, rue Toledano, entre celles Laurel et Constance; 2. Un terrain avec bâtisses 30x44, rue Toledano, entre celles Laurel et Constance; 3. Un terrain et bâtisses, 36x58, rue Toledano, entre celles Laurel et Constance..$2,000

John Trahin à Félix Robin, un îlet, borné par les rues Industrie, Braxelles, Duels, Varsovie et Broad..$2,500

Frank Steinberg et sa femme, à Theo. Kramm, deux terrains et bâtisses, 24x120, encoignure des rues Annonciation et Gen. Taylor..$1,807

Michael Mize à Michael Irwin, 1. Un terrain et bâtisses, 25x120, rue Fulton, entre celles Première et Seconde; 2. La moitié d'un terrain et bâtisses, 13x120, rue Fulton, entre celles Première et Seconde..$900

La Compagnie d'Assurance de l'Union à P. H. Kenan, 1. Un terrain et bâtisses, 19x123, rue St-Louis, entre celles Roman et Prieur, 2. Un terrain et bâtisses, 40x106, rue St-Louis, entre celles Roman et Prieur..$181

Aux retraites champêtres du Nord.

Chicago à Milwaukee, 4 trains par jour.
Chicago à St. Paul, 3 trains par jour.
Chicago à Madison, 3 trains par jour.
Chicago à Sparta, 2 trains par jour.
Chicago à Green Bay, 2 trains par jour.
Chicago à Menasha, 2 trains par jour.
Chicago à Green Lake, 3 trains par jour.
Le train du matin va de Chicago à Green Lake, sans délai ni changement de char.
Des chars-dortoirs de Pullman vont de Chicago à Green Lake tous les samedis soir et reviennent à Chicago le dimanche soir.
Aucun autre chemin ne va à Green Lake.
De Chicago à toutes les retraites champêtres du Nord, un à quatre trains par jour.
Tous les départs ci-dessus sont par le Chicago and North Western Railway.
C'est le seul chemin qui ait des Pullman cars au Nord de Chicago.
Passes par Chicago en allant au Nord.
Les agents de billets de tous les chemins de fer allant au Nord vous vendront des billets d'excursion par la voie du Chicago and North Western Railway.
C'est la route-modèle des touristes et c'est meilleure sous tous les rapports.

Souliers bas pour hommes et pour jeunes gens, à l'Etoile Rouge.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Révision du tarif douanier.—Discours de M. Léon Say.—La question d'amnistie. Nombreuses grâces.

Londres, 15—M. de Freycinet premier ministre et M. Tirard, ministre du commerce, ont assisté à une séance du comité du sénat chargé d'étudier la révision des tarifs de douane.

M. Baret a dit que le comité avait été surpris de l'avis semi-officiel publié dans le "Journal Dispatch" relativement à la signature des préliminaires d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

M. de Freycinet a dit qu'aucun contrat n'avait été signé entre la France et l'Angleterre. Les mains du gouvernement sont complètement libres.

M. Léon Say en montant au fauteuil de président du Sénat, hier, pour la première fois, a dit que les institutions républicaines en France ne pouvaient porter leurs fruits, avant qu'il n'existât entre les grandes puissances une complète unité d'action. Il a demandé au Sénat d'agir dans un esprit d'union avec la Chambre des Députés.

La Chambre des Députés a rejeté un projet de loi voté par le Sénat, sur la réorganisation de l'administration militaire.

Le ministre de la guerre a combattu également le projet de loi du Sénat et celui du comité de la Chambre des Députés; il a demandé la nomination d'un comité des deux chambres pour essayer d'établir l'harmonie entre les deux projets.

M. Challemel-Lacour est retourné à Berne où il doit rester une semaine. De là il se rendra à Londres, vers le 24 courant.

Dans une réunion du centre gauche du Sénat, il a été voté à une grande majorité, une résolution déclarant que le temps est venu d'en finir avec la question de l'amnistie.

Paris, 15—On affirme que, en considération des sentiments manifestés par le Sénat, le gouvernement a résolu d'abandonner son projet d'amnistie plénière. Il se contentera d'accorder autant de grâces qu'il sera possible.

La question du Zollverein au parlement allemand.

Berlin, 15—Le Bundesrath a continué la discussion sur l'incorporation de l'Elbe inférieur dans le Zollverein. Une résolution à cet effet a été adoptée, telle qu'elle a été admise à la première lecture.

Situation alarmante à Buenos Ayres.

Londres, 15—Le Standard, dans ses colonnes financières, publie un télégramme en date du 11 juin, Buenos Ayres, lequel dit que la situation empire tous les jours dans ce pays. On craint une crise commerciale; l'état de siège est déclaré. L'or est à 25 pour cent de prime.

L'attaque contre M. Challemel Lacour condamnée par la presse anglaise.

Londres, 15—Tous les journaux condamnent sévèrement l'attaque de M. O'Donnell contre M. Challemel Lacour, à la Chambre des Communes.

Le Times, dans un éditorial, dit que le gouvernement ne montrerait pas le tact qui lui est habituel, s'il s'inquiétait le moins du monde de cette affaire.

L'interpellation de M. O'Donnell sur M. Challemel Lacour.

Londres, 15.—M. O'Donnell doit poser ainsi la question à Ch. Dilke, jeudi prochain: Sir Ch. Dilke, sous-secrétaire des affaires étrangères, voudra-t-il déposer sur le bureau la partie des témoignages qui ont eu lieu devant la commission de l'Assemblée Nationale, lesquels avaient rapport à certaines instructions qui auraient été données par M. Challemel Lacour à propos des mobiles.

Voudra-t-il déposer copie du jugement de la cour de Lyon dans l'affaire des Frères de la doctrine chrétienne, et copie également du jugement de la cour d'appel de Dijon, confirmant le jugement de la cour de Lyon dans la dite affaire.

M. O'Donnell demande à M. Fawcett, maître général des postes, quand prendra-t-il quelque mesure pour prévenir la circulation en Angleterre, d'un journal qui contient les plus graves accusations contre M. Challemel Lacour.

Londres, 15—Le Times de ce matin blâme M. Gladstone de n'avoir pas voulu laisser poser les questions sur les antécédents de M. Challemel Lacour.

Personne n'en eût souffert que M. O'Donnell. La Chambre à mis en œuvre tous les moyens possibles contre les violations de l'ordre, excepté celui qui partout ailleurs est regardé comme le plus effectif—celui du silence.

Qu'il soit admis une bonne fois que l'on fera peu de cas des quelques incongruités de langage qui peuvent être prononcées à la Chambre, et elles cesseront de s'y faire entendre et les travaux de l'assemblée n'en seront interrompus.

Le Daily News dit: Le pays doit être reconnaissant envers M. Gladstone pour le soin qu'il a apporté au maintien de la dignité des débats dans le Parlement.

Achat de vapeurs par la Russie.

Londres, 15—On dit à Hambourg que le gouvernement russe y a acheté [illegible] vapeurs pour transporter des troupes à Vladivostock, Sibérie Orientale.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Le bill qui relève James Monroe Heiskell de l'incapacité où il était de servir dans l'armée, en vertu de la sect on 1218 des statuts révisés, a été réintégré et adopté par un vote de parti.

Le bill de la Chambre accordant une pension à Della Benner, veuve de Hiram Benner du 18e d'infanterie, est adopté. On sait que Benner est mort victime de son héroïsme pendant la fièvre jaune de Grenada.

Le bill de la Chambre prêtant 400 tentes du gouvernement aux gardes City de Atlanta passe également.

M. Eaton présente le rapport du comité de conférence sur le bill des déficits. Il est adopté.

La résolution conjointe de la Chambre qui déclare que le travail pour tous les employés du gouvernement est réduit à 8 heures, est déposée sur le bureau.

M. Morgan présente une résolution concurrente sur le compte du vote électoral; mais sur objection de M. Ingalls elle est rejetée.

M. Beck présente le rapport du comité de conférence sur le bill des allocations civiles diverses.

M. Conkling y fait opposition; mais après quelques remarques, le sénat l'adopte.

M. Eaton présente un bill créant une commission conjointe pour le règlement de certaines réclamations de citoyens des Etats-Unis et de France réciproquement. Conformément au traité du 15 janvier 1880, le bill est adopté à l'unanimité.

MM. Davis, de la Vie. de l'ouest, et White parlent sur le rapport du comité spécial chargé de l'examen des livres du trésor. MM. Darves et Ingalls répondent.

Le Sénat adopte les résolutions du comité qui requiert les secrétaires des différents départements de faire au Congrès un rapport sur les améliorations qui pourraient être apportées dans le système de tenue des livres.

M. Hampton fait un rapport favorable sur le bill qui stipule le remboursement à Hiram Johnson et autres d'une partie des taxes levées sur eux par suite d'exagérations dans les assessments.

Chambre.

M. Cabell présente un bill pour rappeler la partie de la section 3385 des Statuts Révisés relatifs à la taxe d'importation sur les tabacs et cigares manufacturés. Référé.

M. Blount, de la Georgie, soumet le rapport du comité de conférence sur les allocations diverses pour rivières.

Le bill voté par la Chambre allouait $21,556,647. Les amendements du Sénat se montaient à $1,740,764.

Ils ont été réduits ensuite par lui à 773,540. Tel qu'il est sorti du comité de conférence, il s'élève à $22,523,871.

La clause qui ordonne au secrétaire du Trésor de faire les paiements en argent, a été retirée, et l'on a ajouté une allocation de $10,000 pour payer les dépenses de la commission indienne. Le rapport est adopté.

M. Dibrell présente le rapport du comité de conférence sur le bill des allocations agricoles qui alloue $251,300.—Adopté.

L'orateur appelle la résolution qui demande la suspension des règlements et le vote du bill du sucre, dit Carlisle. Ceux qui sont contre le bill dirigé par les représentants de la Louisiane, refusent de voter, la Chambre se trouve sans quorum. On fait de nouveau l'appel.

Deux cent six membres sont présents. Le débat reprend, puis l'on revient au vote, pas encore de quorum. Pendant que l'on procède à un autre appel, M. Cobb présente le rapport du comité de conférence sur le bill des déficits général. Il est adopté.

L'orateur soumet à la Chambre une communication de S. B. Lewis, de l'Alabama, déclarant qu'il a envoyé au gouverneur de l'Alabama sa démission de membre du Congrès, à partir du 1er octobre.

M. Atkins, en vertu des instructions du comité des allocations, présente un bill créant une commission pour le règlement de réclamations franco-américaines en vertu du traité du 15 janvier 1880 et allouant $100,000 pour les travaux du dit comité. Adopté.

La Chambre suspend la séance jusqu'à demain à 10 heures.

Veto du président Hayes.

Le président Hayes a renvoyé au sénat sans sa signature le bill pour régler la nomination des députés marshals, et il donne les raisons qui le forcent de frapper le bill de son veto. Il cite les lois actuellement en vigueur sur la matière des sections 2021-4, 2028 et 5521-2 des Statuts révisés, ainsi qu'une opinion récente de la cour suprême sur leur constitutionnalité.

Le bill actuel, dit-il, repose sur une interprétation de la Constitution, en ce qui concerne les pouvoirs du gouvernement, interprétation qui est en conflit direct avec le jugement de la plus haute autorité judiciaire de notre pays.

Le président récapitule en détail tous les droits, tous les pouvoirs des députés marshals et des députés-marshals spéciaux; tels qu'ils sont établis dans les lois existantes, il ajoute:

Les fonctions des députés marshals spéciaux étant exécutives, ils sont placés sous l'autorité des chefs exécutifs des cours des Etats-Unis. Ils sont en fait, et non pas simplement de nom, députés du marshall; ils et ses cautions en sont responsables.

Une force civile se trouve donc ainsi établie conformément avec un usage très ancien et connu de tous, laquelle est simple, effective, et placée sous une direction responsable. Le bill qui m'est envoyé change complètement la loi existante en substituant aux députés marshals spéciaux des statuts existants nommant de nouveaux officiers marshalls tout à fait inconnus jusqu'ici de la loi, qui n'ont pas de pouvoir, de responsabilité, de protection; choses qui sont essentielles pour donner de l'efficacité à des officiers de l'exécutif.

Ce bill, ajoute-t-il, n'établit aucune connexion entre les officiers nouveaux qu'il crée et les lois relatives aux députés marshals spéciaux; il ne leur impose pas les devoirs, il ne leur donne pas les droits, il ne leur accorde pas la protection au moyen de l'application des lois criminelles que la loi donne aux députés marshals spéciaux; que les prétendus députés-marshals dont il est ici question n'ont pas de chefs, pas de responsabilité, pas d'autorité pour appeler un *posse comitatus* à leur aide, en cas de résistance, ils ne sont pas protégés par les statuts criminels dans l'exercice de leurs devoirs. Ils ne peuvent ni maintenir la paix ni faire d'arrestation, quand un crime est commis en leur présence.

Aucun serment d'office n'est requis d'eux, aucune caution; ils ne peuvent être punis en cas de négligence ou mauvaise conduite dans leurs fonction. En un mot, ils n'ont rien de ce qui a toujours été accordé aux officiers publics des Etats-Unis aux élections.

Cette prévention contre l'autorité des Etats-Unis est chose tout à fait nouvelle, en dehors de tous les précédents établis.

En conclusion, le Président dit qu'il ne fait pas objection à ce que les cours nomment les officiers pour les élections; He doivent être nommés en dehors de tout espoir de parti, mais le bill ne leur donne aucun pouvoir. Il les rend complètement inefficaces en conséquence le Président ne signe pas le bill.

Ouragan dans l'Ouest.

Washington, 15—On a reçu ici la nouvelle d'effroyables ouragans dans l'ouest. Il y a eu de grands dégâts et nombre de victimes. Les fils télégraphiques ayant été renversés, impossible d'obtenir des détails.

Les Espagnols tirent sur les navires de la marine américaine.

Philadelphie, 15—Conformément aux instructions reçues de Washington, hier, l'affidavit du capitaine et de l'équipage de l'Ethel A. Merrit, sur lequel un navire de guerre a tiré dernièrement, va être porté à Washington.

Boston, 15.—Le schooner américain Eunice P. New Comb, capitaine Baker, arrivé, hier, de Port Antonio, rapporte que, le 31 mai, à 1 1/2 mille au large de la côte cubaine a reçu des équipes de son d'une frégate espagnole. Il a reçu deux coups de canon. Le schooner hissa le pavillon américain. Mais un officier vint à bord sous prétexte de voir s'il y avait des armes.

Arrestation d'un faussaire notoire.

Toronto, 15—Harrison, aussi fameux aux Etats-Unis qu'au Canada par ses contrefaçons, a été arrêté à Unionville. Au nombre des plaques qui ont été découvertes, on a trouvé une de cinq dollars en legal tenders des Etats-Unis pour la possession de laquelle le gouvernement français avait offert $5000.

Les pertes causées par l'ouragan de dimanche.

Pittsfield, N. H., 15—Estimation des pertes causées par la trombe, de dimanche: Il y a des certaines d'acres d'arbres de 3 à 4 pieds de diamètre enlevés par la tempête.

Meurtre.

Galveston, 15—Une dépêche de Dallas au "News" dit que samedi soir, à deux milles et demi au sud de Richardson, un nommé Newcome a été assassiné par F. Fant. Le meurtrier s'est échappé. Le meurtre a pour origine, une ancienne querelle.

Encore une collision.

New York, 15—Le vapeur Queen, qui vient d'arriver rapporte que le 13 juin, à 800 milles à l'est de Sandy Hook, il est entré en collision avec le vapeur Anchorra, de la ligne Anchor, de New York à Glasgow. Les deux navires ont été sérieusement endommagés et l'on a cru un moment que tous deux allaient sombrer.

Le Queen a pris tous les passagers du Anchorra, au nombre de 18 et les a amenés dans le port.

L'Anchorra est encore en dehors de la barre, attendant du secours. Il a 28 pieds d'eau dans la cale. En voyant que le navire allait sombrer, c'est alors qu'a eu lieu le transfert des passagers sur le Queen, dont les dégâts paraissent bien moins sérieux.

Le transfert a été fait en chaloupe. La mer était très calme et l'opération s'est faite facilement.

Il parait qu'après la collision, l'équipage fut tout à fait démoralisé. Trois hommes de cet équipage se jetèrent à bord du Queen, avant que les deux navires fussent séparés. Les hommes n'ont fait aucun effort pour sauver les passagers. Ils ne songèrent qu'à leur propre sûreté. Le capitaine Heddinack, du Queen, déploya beaucoup de sang-froid. Il a présidé au transbordement de 150 personnes qui étaient sur l'Anchoria, et les matelots se précipitèrent dans les chaloupes avant les passagers. Le capitaine de l'Anchoria resta à bord avec quelques hommes d'équipage et dirigea tant bien que mal du côté de New York, son navire, toujours accompagné du Queen qui veillait sur lui.

Orages désastreux.

Cincinnati, 15—Un terrible orage s'est abattu sur la ville hier. Toutes les lignes télégraphiques sont à bas. Le dépôt à Hamilton, O., a été frappé par la foudre et a brûlé.

Un cyclone a ravagé les villes de Manifort et Cicero, Indiana. On cite un certain nombre de blessés.

Chicago, 17—Le Wisconsin a été excessivement éprouvé par les orages.

Les deux tiers de la ville d'Oconto sont sous l'eau; toutes les digues ont été rompues. On estime les dégâts à plus de $250,000.

La ville de Grand Rapides est submergée. Les chemins de fer sont en danger.

Marchés étrangers.

Liverpool, 15, midi.—Coton calme et sans changement. Uplands 6 7/16d, Orléans 6 15/16d; recettes 5000 balles, américaines, 7150: ventes 8000 balles, pour la spéculation et l'exportation 1000.

Uplands, sur la base de low middling, livraison en juin 6 3/4 à 6 25 32d, juin et juillet 6 3/4d, juillet et août 6 23/32 à 6 3/4d, août et septembre 6 3/4d, septembre et octobre 6 19/32d.

Liverpool, 15, 4 p. m.—Coton calme et sans changement. Ventes d'aujourd'hui 8000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation. Les ventes comprennent 4900 balles de coton américain.

Futures—Uplands, Low Middling clause, livraison juin 6 3/4d, septembre et octobre 6 9/16d. Marché des tissus et filés de Manchester calme et sans changement.

Paris, 15, 4 P. M.—Rentes 86fr et 55c.

Liverpool, 15, 4 p. m.—Coton—Ventes de coton américain, 4 900 balles. Uplands, Low Middling clause, livraison en juin 6 3/4d, septembre et octobre 6 9/16d.

Liverpool, 15, 5:15 p. m.—Coton—Uplands, Low Middling clause, livraison en juin et juillet 6 23/32d, octobre et novembre 6 5/16d.

Londres, 15, 2 p. m.—Consols au comptant 98 3/16, à terme 98 5/16d.

Paris, 15—Rentes 86fr. et 50c.

Liverpool, 15, 2 p. m.—Future calmes. Le marché des tissus et filés de Manchester est calme et sans changement.

Argent, Stock, etc.

New York, 15, soir—Argent, 3 1/2 à 3 1/2; change 4.85 3/4; gouvernements calmes et fermes, nouveaux 5's à 1.03 1/8, 4 1/2's à 1.09 3/4, 4's à 1.09 7/8; bons d'Etats [illegible].

New York, 15—Balances de la sous-trésorerie:

Espèces	$60,774,642
Currency	3,746,290

Marchés américains.

New York, 15—Coton, recettes nettes 591, brutes 3,518. Futures calmes et fermes à la clôture; ventes 57,000 balles. Juin 11,68 à 11,67, juillet 11,68 à 11,67, août 11,73 à 11,74, septembre 11,13 à 11,14, octobre 10,75 à 10,76, novembre 10,58 à 10,60, décembre 10,58à10,60, janvier 10,66 à 10,66.

PASSES.

Port Eads, 15, 6 P. M.—Vent d'ouest modéré.

Arrivés, goëlette Clara L. Dyer, [illegible] Boston, steamship anglais Medina [illegible] de Liverpool via les Indes Occidentales. Pas de départ.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 15—Pluie [illegible] thermomètre 77. Le fleuve a monté de 1 pouce.

Memphis, Tenn. 15—Le fleuve baisse. Temps chaud.

Evansville, 15—La rivière a 7 pieds 7/10 pouce et baisse. Temps couvert et frais.

Cairo, 15—Le fleuve a 21 pieds 7 pouces et monte. Temps couvert; thermomètre 70. Parti, Silver, pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 15—La rivière a 8 pieds 9 pouces et monte. Temps couvert et froid.

Pittsburg, 15—La rivière a 10 pieds 6 pouces et monte. Temps couvert et froid avec légère pluie.

St. Louis, 15—Le fleuve a 19 pieds 4/10 de pouce et baisse. Temps couvert et de 30 degrés plus froid que hier soir.

Arrivé, Holliday de la Nlle-Orléans.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1880.

No 139] RÉSOLUTION JOINTE.

Demandant une allocation par le congrès dans le but de rendre la rivière Amite navigable du pont Thompson à son embouchure, pour des bateaux plats et des bateaux à quille, pour des radeaux de troncs etc., dans le vue de fortifier le commerce des paroisses de la Floride en Louisiane,

Attendu qu'il y a une grande étendue de terres fertiles et magnifiquement boisées situées le long ou tout près de la rivière Amite, dans les paroisses d'Est-Feliciana, Ste-Hélène, Est-Baton-Rouge, Ascension et Livingston, les dites terres étant couvertes de cyprès, pins, gommiers, chênes et autres sortes de bois dur, qui ne peuvent être envoyés sur le marché que si les obstructions dans le dit cours d'eau sont enlevées et la navigation pour bateaux plats et bateaux à quille rendue facile jusqu'à l'embouchure et de là, à la Nouvelle-Orléans, et

Attendu que le gouvernement des Etats-Unis a fait faire une reconnaissance hydraulique dans l'automne de 1879, de la dite rivière du pont Thompson à son embouchure; et

Attendu que la navigation de la rivière Amite faciliterait grandement le commerce et développerait les ressources d'une large section, de pays aux produits et aux bois précieux de laquelle ladite rivière pouvent l'unique moyen de transport; et

Attendu qu'il y a des troncs, des chicots et autres obstructions qui empêchent la navigation de ce cours d'eau; c'est pourquoi

Il est résolu par l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, que nos sénateurs et représentants au congrès sont, par la présente, invités à presser l'adoption d'une loi requérant le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du département compétent, qu'il prenne des mesures pour l'enlèvement des obstructions dans la dite rivière, du pont Thompson à la paroisse Ste Hélène, jusqu'à son embouchure, de manière à la rendre navigable pour des bateaux et des bateaux à quille et allouant une somme suffisante pour remplir cet objet.

Il est résolu en outre que le gouverneur est autorisé par la présente à adresser une copie de ces résolutions à nos sénateurs et représentants au congrès immédiatement après qu'elle auront été promulguées.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 avril 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 140.] RÉSOLUTION CONCURRENTE

Autorisant le Bureau des inspecteurs de l'Université de la Louisiane, à la Nlle-Orléans, et de l'Université et du Collège agricole et mécanique de l'Etat de la Louisiane, à Baton-Rouge, à établir des chaires d'éducation nautique et à charger le gouverneur de l'Etat de s'adresser au secrétaire de la marine pour avoir des navires convenables, etc., pour cet objet.

Section 1. Il est résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, avec le concours du Sénat, Que le Bureau des inspecteurs de l'Université de la Louisiane, à la Nlle-Orléans, et le Bureau de l'Université et du Collège agricole et mécanique à Baton-Rouge, sont par la présente autorisés à établir des chaires d'éducation nautique dans les dites institutions, sous les clauses des lois du Congrès sur le sujet de l'éducation nautique dans les divers ports de l'Union.

Sec. 2. Il est résolu en outre, etc., Que le gouverneur de l'Etat de la Louisiane est, par la présente, chargé de demander au secrétaire de la marine des navires convenables, des appareils, des [illegible], des livres, des instruments de navigation, etc., pour cet objet, immédiatement après l'établissement des dites chaires dans les dites Universités.

Sec. 3. Il est résolu en outre, etc., Que des copies de ces résolutions soient adressées par le gouverneur à nos sénateurs et représentants au Congrès, et aux présidents des dites Universités.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 10 avril 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie certifiée:

WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 141.] RÉSOLUTION CONCURRENTE

Rendant à J. M. Moore les machines à éteindre le feu de Babcock et d'autres appareils qui s'y rattachent et qui sont à présent dans la Maison d'Etat.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les machines à éteindre le feu de Babcock et autres appareils accompagnant ces machines, qui sont à présent dans la Maison d'Etat, soient rendus à J. M. Moore, de la Nlle-Orléans.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 10 avril 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 142] LOI

Relative à la milice de l'Etat et pour fixer la durée du service dans ladite milice, ainsi que dans la Garde Nationale de la Louisiane.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la période de quatre (4) ans constituera la durée de service dans la milice et la Garde Nationale de l'Etat de la Louisiane; et que tout homme enrôlé, tout officier non commissionné et tout officier de ladite milice ou Garde Nationale devra faire quatre années de service à partir de la date de son enrôlement ou de sa commission, à moins qu'il ne soit déchargé plus tôt pour une cause légitime, avec l'approbation écrite du commandant en chef.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc., Qu'il sera désigné par le gouverneur, et nommé avec l'avis et le consentement du Sénat, une personne capable, versée dans le droit, comme juge-avocat-général, avec le rang de colonel, qui, en cette qualité, donnera tous ses soins, exercera la surveillance voulue et dirigera tout ce qui se rapportera à l'administration de la justice dans les forces militaires de l'Etat.

Sec. 3. Il est décrété en outre, etc., Que désormais, à l'exception de l'état-major du commandant en chef, il ne sera nommé d'officiers commissionnés que pour les corps régulièrement organisés et régulièrement rapportés et acceptés, par écrit, par l'adjudant-général.

Sec. 4. Il est décrété en outre, etc., Que le serment sera administré dans les termes suivants aux personnes qui seront appelées à servir: "Je, ——, jure solennellement que je défendrai la Constitution et les lois des Etats-Unis, ainsi que la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane; que j'obéirai aux ordres du gouverneur, comme commandant en chef des forces militaires de l'Etat, et de tous autres officiers, mes supérieurs, et que je remplirai fidèlement et impartialement les devoirs qui m'incomberont comme soldat-citoyen au service de l'Etat de la Louisiane, au mieux de mes connaissances et mes capacités. Dieu me soit en aide." Et tous les officiers en acceptant leurs commissions, prêteront le serment ci-dessus et en feront enregistrer une copie au bureau du secrétaire d'Etat.

Sec. 5. Il est décrété en outre, etc., Que les élections d'officiers pour remplir les vacances, ne seront tenues qu'après qu'avis des dites vacances aura été donné à l'adjudant-général et que les ordres nécessaires auront été émis; s'il s'agit de la Garde Nationale, ces ordres émaneront du commandant de la Brigade; autrement, ils émaneront de l'adjudant-général, et indiqueront le temps et le lieu où les dites élections auront lieu.

Sec. 6. Il est décrété en outre etc., Que l'adjudant-général fera recueillir et compiler un compte-rendu écrit et des listes nominatives de tous les citoyens de l'Etat de la Louisiane qui ont été tués ou qui sont morts en servant dans les différentes compagnies militaires organisées dans cet Etat, et qui ont pris part à la guerre de 1812, à la guerre du Mexique et à la guerre civile, soit au service de l'Etat de la Louisiane, soit des Etats-Unis, ou des anciens Etats Confédérés, avec tout les renseignements nécessaire qui pourront être obtenus et qu'il conservera ces documents aux archives de l'adjudant-général.

Sec. 7. Il est décrété en outre, etc., que l'adjudant-général est par la présente autorisé et requis, toutes les fois que le bien du service l'exigera, de désigner une commission militaire de trois officiers au moins et de cinq au plus, laquelle se réunira en tel lieu qu'indiquera l'adjudant-général, et qui sera revêtue des pouvoirs de cours d'enquête et de cours martiales; et il sera du devoir de la dite commission d'examiner les qualités physiques, le caractère moral, la capacité, les talents et les aptitudes générales pour le service des officiers commissionnés dont l'adjudant-général pourra ordonner l'examen; et les commandants de divisions, de brigades, de régiments ou de bataillons pourront signaler pour cet examen à l'adjudant-général tels des officiers commissionnés subordonnés qu'ils jugeront convenable. Si la décision de la dite commission est défavorable à ces officiers et qu'elle soit approuvée par le commandant en chef, les dits officiers seront renvoyés du service; pourvu toujours que tous les membres de la dite commission, avant d'exercer les devoirs de leur position, prêtent serment de les remplir d'une manière honnête et impartiale; et pourvu, en outre, qu'aucun officier dont le rang ou la promotion pourrait être d'une façon quelconque affectée par la décision de la dite commission, dans un cas quelconque qui serait soumis à celle-ci, ne prenne point part à l'enquête ou ne rende point une décision avec les autres membres de la commission dans cedit cas particulier; et que deux membres au moins de ladite commission soient d'un rang égal à l'officier soumis à l'enquête, et qu'aucun officier ne soit examiné sur des sujets étrangers à la question ou au sujet de matières militaires ayant rapport à un grade plus élevé que celui pour lequel il est commissionné.

Sec. 8. Il est décrété en outre, etc., qu'aucun officier dont la commission aurait été abolie en vertu de la section précédente, ne sera éligible à une position militaire pendant une année, et que son élection en pareil cas sera nulle. Dans le cas où la vacance ainsi créée ne serait pas, dans les trente jours suivants, remplie par l'élection de quelque autre personne convenable, le commandant en chef nommera lui-même pour remplir ladite vacance.

Sec. 9. Il est décrété en outre, etc., Que le gouverneur sera le commandant-en-chef de toute la milice, avec le grade de lieutenant-général, et aura droit aux officiers d'état-major suivants: Un adjudant-général, un inspecteur-général, un quartier-maître général, un chirurgien-général, et un officier d'ordonnance, chacun avec le grade de brigadier-général, et autant d'aides-de-camp, avec le grade de colonel, lieutenant-colonel et major, qu'il jugera à propos de nommer.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 avril 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée;

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 143.] LOI

Pour autoriser le Bureau d'Etat de l'Instruction Publique, ou ses successeurs légaux, à vendre toutes propriétés placées sous son contrôle, achetées précédemment pour les écoles normales de l'Etat, et à en affecter le produit, ainsi que tout revenu qu'elles pourraient rapporter, à l'entretien des écoles normales et de leurs départements divers dans l'Etat, pour parfaire l'éducation professionnelle des professeurs des écoles publiques.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le Bureau d'Etat de l'Instruction Publique, ou ses successeurs légaux, est dûment autorisé à vendre, aux conditions qu'il jugera les plus avantageuses, toutes propriétés encore maintenant sous son contrôle, achetées pour l'usage des écoles normales de l'Etat, et à transférer aux acquéreurs des titres valides pour les dites propriétés, au nom de l'Etat de la Louisiane.

Sec. 2. Il est décrété en outre, etc., Que le dit Bureau d'Etat de l'Instruction Publique, ou ses successeurs légaux, est autorisé à affecter le produit de la vente de toute propriété vendue en vertu de la section 1re de cette loi, ainsi que le revenu provenant des dites propriétés, à l'entretien, pendant toute une année ou plus, des écoles normales de l'Etat de la Louisiane, dans le but d'accroître l'utilité de ces institutions, d'y assurer une place aux élèves avancés, de les préparer au professorat dans les écoles publiques, et de perfectionner l'éducation des professeurs, déjà attachés à l'enseignement, qui désireraient et pourraient assister aux cours des dites institutions, dans la proportion de trente piastres par élève ainsi préparé, pendant sept mois au moins de l'année, sans frais d'enseignement; pourvu que les dites écoles normales soient organisées, administrées selon le plan, et soumises à tels règlements qui seront prescrits par le Bureau d'Etat de l'Instruction ou le surintendant d'Etat de l'Education publique.

Sec 3.—Il est décrété en outre, etc., que toutes lois ou parties de lois contraires à la présente, sont et demeurent abrogées, et que la présente loi sera mise en vigueur à partir de sa promulgation.

(Signé) R. N. OGDEN,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) S. D. McENERY,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, le 15 avril 1880.

LOUIS A. WILTZ,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Copie certifiée:

WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

L'ETOILE ROUGE.

Black Crooks, pour garçons, à l'Etoile Rouge.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 15 juin, 1880.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
12 juin	622,097 32	64,982 18
14 juin	1,018,426 76	123,019 72
15 juin	936,849 61	88,942 07
Jusqu'ici cette semaine	2,568,373 69	276,943 98
Même temps la semaine dern.	2,438,443 55	390,225 23
Total la semaine dernière	6,425,597 83	710,769 44
Total la semaine précédente	6,829,631 43	940,439 22

LE MARCHE MONETAIRE est très serré.

Les taux d'escompte par au taux comme suit:

Papier de commerce exceptionnel 7 à 8 pour cent

de A1 .... 8 à ....

de seconde classe .... nominal

Prêts sur garanties collatérales .... 6 à 8 pour cent

Hypothèque A1 8

de seconde classe .... nominal

ARGENT—

Argent américain (étalon)		99 1/2 à 100
de [trade dollar]		94 à 95
Dollar mexicain		à 89
Doublons espagnols et Patriot		$15 50 à —
Argent en lingot (N. Orléans)		$1 14 3/10
de (Londres)		52 1/2

o En monnaie courante. c Légale en monnaie courante.

LE CHANGE étranger ne montre qu'une légère variation.

LE STERLING est un peu plus facile pour les banques.

LES FRANCS sont sans changement.

Connaissement de navire et A1	484	à 485
Traites de banques (sommes fortes)	—	à 487
de (sommes faibles)	—	à 487 1/2
à Soixante jours		
Banquiers		487
à vue		490
France de commerce		5.22 1/2
Traites de banques, nominales	—	à 5.17 1/2
à Soixante jours		

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.

Nous cotons comme suit:

Les Banques tirant des chèques à .... $2,50 de prime par $1,000

Les banquiers tirant des chèques à .... $3,50 " "

Traites de commerce à —— à $1 de prime par $1000 à ——

LES ACTIONS montrent peu d'animation.

CONSOLIDES DE L'ETAT ET BONS A PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des opérations à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à primes, tous deux montrant une légère baisse.

Aujourd'hui	Consolidés de l'Etat offre.	demande	Bons à prime offre.	demande
10 A. M.	45 1/8	45 3/4	32 1/4	32 1/2
12 M.	45 1/8	45 3/4	32 1/4	32 1/2
Clôture 3 P. M.	45 1/8	45 3/4	32 1/4	32 1/2
Clôture d'hier	45 1/2	46	32 1/4	32 1/2

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
1re hypothèque du Chicago, St Louis & N. O. R. R.	111 1/4	112 1/2
Bons à prime, très	125	125 1/2
[illegible] sur les Bons à prime	[illegible]	1.00
Bons consolidés de la ville	40	44
Coupons de la ville à moitié payés	40	46
Scrip de la ville	40 1/2	41
Cte des écoles de la ville	27	—
Certificats de police	30 1/2	—
Mandats de levée '79	—	95
Mandats d'Etat jusqu'à '80	75 1/4	—
Act 93	40	42
Cts d'intérêt de janvier sur les Bons de l'Etat	40	—
hypot. du N. O. City R. R. (large)	105	106
U. S. 4 pour cent	108 1/4	109
de (petits) New York	108 1/2	109
Foreign Ex à New York Sterling	484	484 1/2
Banque	485 1/2	486
Rentes	86,55	

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

65 actions du Waterworks Co	42 1/2
25,000 Bons à Prime	32 1/2
26,000 ....do	32 1/4
5 000 ....do (A juiq. tirage)	32 1/2
3,000 Waterworks mtge bonds	105 1/2

Bureau à 12 M.

1,000 Jackson R. R. 1re hyp	111 1/4
2,000 Bons à prime	32 1/2
10,000 ....do	32 1/2

Bureau à 2 P. M.

5,000 Bons à prime	32 1/2
5,000 ....do	32 1/4
20,000 ....do	32 1/4
1,000 Bons à Primes très	134 1/2
1,000 ....do	135
1,000 ....do	136

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 15 juin 1880.

COTON.—Non-compris 70 balles additionnelles d'hier, les ventes aujourd'hui embrassent 1900 balles à des prix n'exigeant d'autre changement dans nos cotes qu'une réduction générale de 1/8c, principalement dans les chiffres extérieurs.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior non	6 @ 7 1/4	
Low ordinary	8 1/4 @ 8	8 1/4
Ordinary	8 7/8 @ 9	9
Strict ordinary	9 3/8 @ 9 3/4	
Good ordinary	10 1/4 @ 10 1/4	10 1/4
Strict good ordinary	10 3/8 @ 10 3/4	
Low middling	11 @ 11 1/4	11 1/4
Strict Low middling	11 1/2 @ 11 3/4	
Middling	11 3/4 @ 11 3/4	11 3/4
Strict middling	11 7/8 @ 12	
Good middling	12 1/4 @ 12 1/2	12 1/2
Middling fair	12 3/4 @ 12 7/8	12 7/8
Fair	13 3/4 @ —	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 11 1/4; à Mobile à 11 3/4; à Savannah à 11 1/4, à Charleston à 11 3/4; à Wilmington à 11; à Norfolk à 11 1/4; à Baltimore à 11 7/8 à 12; à New York à 12, à Boston à 12 1/4; à Memphis à 11 1/4; à Augusta à 10 7/8 à 11; à Philadelphie à 12 1/4 à (Cincinnati) à 11 3/4 et à St-Louis à —

L'Exchange rapporte: Ventes 1500 balles, y compris 150 hier après 2:30 h. P. M.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1879		4,586
Arrivé depuis le dernier état	196	
Précédemment	1,678,7 8	1,678,964
Total		1,683,550
Exporté aujourd'hui	5,186	
Exporté précédem	1,586,950	1,592,136
Stock en main, etc		91,423
Stock (même temps l'année dernière)		31,995

Reçu depuis hier soir 112 balles contre 519 mardi dernier et 36 l'année dernière.

TABAC—Les ventes aujourd'hui embrassent 12 boucauts pour exporter à Anvers.

Les Cutting [illegible] sont cotés à 4 3/4 à 5 3/4 et de pour lugs et 7 à 12 et 13c à 13c pour leaf. Pour les autres qualités

Nous cotons comme suit:

Low lugs	3 1/4 @ 4
Medium	4 1/4 @ 4 1/2
Good et Fine	4 3/4 @ 5
Low leaf	5 1/2 @ 5 3/4
Medium	6 1/4 @ 7 1/4
Good et Fine	7 1/2 @ 8 1/2
Selections	9 @ 10

Reçu depuis hier soir, rien; exporté, rien. Stock en main d'après notre compte courant 1204 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 32 boucauts. Exporté 71 boucauts et 64 barils. Bonne demande de blanc clarifié et demande modérée pour les autres qualités; vendu 300 boucauts.

Nous cotons:

	la livre
Good Common	7 @ 7 1/2
Fair	@ 7 1/2
Good fair	@ 7 3/4
Fully fair	@ 7 3/4
Prime	@ 7 7/8
Strictly prime	@ 8
Choice	@ 8 1/4
Seconds	7 @ 8
Jaune clarifié	@ 8 1/4
Off white clarified	@ 8 1/2
Choice white clarified	9 @ 9 1/4

MELASSE—Reçu ce matin 2 barils. Exporté 59 barils. L'approvisionnement est insuffisant.

Nous cotons:

	le gallon
Inférieur	@15
Bonne	@25

FARINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Le blé est de 1 1/2c plus élevé dans l'ouest aujourd'hui. Les hautes qualités de farine sont rares ici et se vendent rapidement au landing à des prix pleins; les basses qualités sont abondantes et très calmes; vendu 960 barils dont 250 de basse qualité à $3.50, 100 à $5.30, 25 à $5.40, 40 à $5.40, 50 et 75 à $5.50, 100 à $5.60, 25 et 50 à $5.75, 25 et 110 à $5.80, 30 à $5.85, et 100 à $5.90.

Nous cotons:

	le baril
Fine	2.50 @ 3.00
Superfine	2.60 @ 3.25
Simple extra	3.50 @ 3.75
Double extra	4.00 @ 4.25
Triple extra	5.50 @ 5.75
Family	5.00 @ 5.35
Choix	5.25 @ 5.50
Fancy	5.63 @ 5.85
Patent	6 00 @ 7.25

Aux marchés ici et aux prix de 50c de plus.

VIANDES SALEES SECHES—Les épaules sont rares et en demande. Nous les cotons à 4 3/4 loose et 4 3/4 packed.

Au détail épaules à 5c, nous cotons clear rib sides à 6 3/4, clear sides à 6 7/8c.

BŒUF—Le bœuf se vend vecteur à $10 le baril, et $5.75 le demi-baril. Fulton Market à $7.75 à 8 1/4 le demi baril.

JAMBON—Faible approvisionnement et bonne demande à des prix élevés. Le choix sugar cured canvassed small size est coté à 11 à 11 1/4c medium average à 10 1/4 à 10 3/4c, large size à 9 3/4 à 10c.

GRAISSE—Nous cotons pochers, en tierçons à 7 3/4c, en barillets à 7 3/4, en boucauts à 8 1/4c.

Au détail il faut payer 1/4c de plus.

BACON—Faible approvisionnement et en demande à des plus élevés. Nous cotons les épaules à 5 3/4c, clear rib sides à 7 3/4 à 7 7/8c, clear sides à 7 7/8.

Au détail épaules à 5 3/4c, clear rib sides à 7 7/8c, clear sides à 8.

Les épaules sugar cured uncanvassed sont en demande à 6c; les épaules canvassed sont calmes.

BREAKFAST BACON—Rare, en demande et se vend à 9c la livre.

PORC—Faible approvisionnement et en demande; les prix sont de 12 1/2 à 25c par baril plus élevés. Nous cotons le mess à $11,62 1/2 à $11,75. Au détail à $12.

COW PEAS—Les mêlés se vendent à 80c, les clay à 85c. Le marché est dépourvu de whippoorwill.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'ouest supérieur à $1.06 le gallon, le rectifié de l'ouest à $1 à $1.10. Bourbon patenté à $1.25 à $1.40, straight $1 65 à $3.50.

MAIS—Faible approvisionnement et actif; prix forts. Vendu 1100 sacs dont 300 mêlé à 52c, 300 jaune et 500 blanc à 53c le boisseau.

MAIS EN GRENIER—Exporté hier 65,852 boisseaux. Il n'y a pas de stock sur place. Le mêlé No 2 se vend à arriver à 44 à 44 1/2c, le blanc à 45 à 46c le boisseau f. o. b.

BLE—Exporté hier 46,575 boisseaux. Il n'y en a pas sur place. Le red winter No 2 se vend à arriver à $1.20 à $1.21 le boisseau f. o. b.

AVOINE—Bon approvisionnement et bonne demande; vendu 2,400 sacs dont 300, 900 et 1000 à 40c et 200 à 41c le boisseau.

SON—Bon approvisionnement et calme; prix faciles. Vendu 300 sacs à 70c et 250 à 7 2 1/2c les 100 livres.

FOIN—Bon approvisionnement de basses qualités. Le choix est rare. Vendu 950 balles dont 100 Clover mêlé à $14, 200 prime à $16, 150 de à $17, 100 choix à $18 et 400 de à $21.

MOUTONS—Nous cotons en masse grasse à 1 1/2c à 2c la livre, le mêlés à 2 1/4 à 3c, la moins à 3 1/2 à 4c.

VOLAILLES—Nous cotons: la dz.

Grasses volailles de l'ouest	$	—@$ 4.50
Poulets	2,00 @	3,50
Canards	2,00 @	3,50
Oies	4,00 @	5,00
Dindes	— @	12,00
Grosses volailles de la Louisiane	— @	3,00
Poulets	— @	3,00
Canards	— @	3,00
Oies	— @	3,00
Dindes	— @	10,00

ŒUFS—Nous cotons les œufs de l'ouest à 12c la douzaine, ceux de la Louisiane à 9 à 12c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons les pommes de terre de la Louisiane à $2 00 à $2.25, les oignons de la Louisiane à $3.25 à $3.50, il n'y a pas de pommes sur le marché; les choux de la Louisiane à $15 à $18 les 100 têtes; la choucroute est rare et la dernière vente s'est faite à $20 le baril.

BEURRE—Nous cotons: western creamery fancy 23 à 24c, de choice 20 à 21c, de prime 18 à 19c, western dairy prime 14 à 15, de good 12 à 13c, low grades western 8 à 9c la livre.

CAFE—Meilleure demande et prix plus fermes. Nous cotons par cargaisons:

	la livre
Ordinaire	12 3/4 @ 13
Fair	14 1/4 @ 14 1/2
Good	14 3/4 @ 15
Prime	15 1/4 @ 15 1/2

Pour le détail:

Ordinaire	13 1/4 @ 13 1/2
Fair	13 3/4 @ 14 1/2
Good	15 @ 15 1/2
Prime	15 1/2 @ 16

Nous avons reçu les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 5 juin et de New York du 7 juin 1880. Reçu 26,000 sacs. Achats pour l'Europe 8,000, pour les Etats-Unis 2,000, prix $4.00, stock 180,000 sacs, change 21 1/2, moyenne de la recette quotidienne 3,700 sacs.

RIZ—Calme dans ses cotes et dans les prix.

Nous cotons:

	la livre
Choix No 2	4 1/2 @ 4 3/4
Common	4 3/4 @ 4 3/4
Ordinary	5 1/4 @ 5 1/2
Fair	5 3/4 @ 5 3/4
Good	6 1/4 @ 6 1/2
Prime	@ 6 3/4

SEL—Nous cotons: $1.02 1/2 à $1.05 le sac pour le course, $1.40 à $1.45 le fine, Turks Island 30 à 35c, sel de table en paquets 3 à 7c pièce, suivant la grandeur.

PEAUX—Aux abatteurs:

Steer hides, 70 livres et au-dessus	8	@ 8 1/2
de au-dessous de 70 livres	6 1/2 @	7
Kips, 14 à 30 lbs	9	@ 9 1/2
Peaux de veaux, pièce	75	@1
Green salted de la campagne, par lb	8 1/2 @	9
Dry Flint	14	@ 14 1/2
Dry Salted	12	@ 13 1/2
Peaux endommagées 2/3 du prix	—	@ —

SUIF—

Prime City rendered par lb	— @ 6 1/2
Country	— @ 5 1/2

CORNES—

Cornes de bœuf, pièce	— @ 6
de vaches	— @ 2

CIRE D'ABEILLE—

Prime Jaune, par lb	19 @ 20

LAINE—

Lake	par lb	29 @ 30
Louisiana	"	26 @ 27
Burry	"	14 @ 18

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 16 JUIN 1880

St Louis....COMMONWEALTH, à 5 P. M.
Bayou Tèche....JNO. M. CHAMBERS, 5 P. M.
Bayou Sara....WM. FAGAN, à 5 P. M.
Ouachita River....JOHN WILSON, à 5 P. M.
Shreveport....YAZOO VALLEY, à 5 P. M.
Shreveport....CITY OF AUGUSTA, 5 P. M.
Bayou des Ourses....CLARA S. à 11 A. M.
Bayou Lafourche....MABEL, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 15 JUIN 1880

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Leon, Dunn, Havre
Steamship Algiers, Hawthorn, New York
Steamship Louisiana, Gager, New York
Goëlette Mary Jeannette, Crawford, Pensacola

ARRIVES.

Steamship Morgan, Otteson, Havane via Ports de la Floride
précédemment rapporté à la Quarantaine.
Goëlette Clara L Dyer, Maloney, de Boston.

BATEAUX A VAPEUR.

Clara S. Papineau, du haut du fleuve
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
John H Hanna, Blanks, de Ouachita City
Assumption, Cheriot, du Bayou Lafourche
Wm Fagan, Libano, du Bayou Sara
City of Augusta, Harrison, de Shreveport
Kittie Nye, Davidson, de Kennerville
Au Nouveau Bassin
New Camelia, Hombower, de Covington

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship (ang) West Stanley, Fiedler, Martinique
Steamship Morgan, Staples, Havane via les ports de la Floride

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Leon .. 81,600 boisseaux blé en grenier

NEW YORK—par steamship Algiers. 1453 balles coton, 1832 sacs laine, 339 colis m'dises, 900 colis cypre, 100 balles mousse, 147 balles steck pommes, 311 balles peaux, 1714 peaux sèches, 77 balles Yetle, 337 colis peaux vertes, 150 barils huile, 3800 sacs graine coton, 1400 barils pommes de terre, 860 barils oignons, 300 barils farine.

NEW YORK—par steamship Louisiana.. 3783 balles coton, 3100 barils huile, 100 sacs laine, 1400 barils pommes de terre, 60 balles mousse & 12 300 marchandises.

PENSACOLA—par goëlette Mary Jeannette, 693 sacs maïs, 7 sacs avoine, 1 sac café, 5 barils farine, 20 demi barils farine, 1 boucaut sucre, 12 colis groceries.

IMPORTATIONS.

BATH—par navire Screamer, 1237 tonnes glace.

Arrivages de Produits.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Clara S., divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel, 13 boucauts sucre, 3 barils riz.

OUACHITA CITY—par steamer John H Hanna, 62 balles coton, 432 sacs graines coton.

COVINGTON—par steamer New Camelia, 3 balles coton, 14 sacs riz brut, 74 têtes bestiaux.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Assumption, 32 boucauts sucre, 1 baril sucre.

BAYOU SARA—par steamer Wm Fagan, 5 balles coton.

SHREVEPORT—par steamer City of Augusta, 4 balles coton, 2372 sacs graines coton.

KENNERVILLE..par steamer Kittie Nye, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY .. 66 balles coton, 16 sacs graines coton.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD. 18 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. 100 balles coton.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute	4 1/4 @ 5	—
do 1re qualité	3 1/2 @ 4	—
do 2e do	3 1/4 @ 3 1/2	—
do 3e do	— @ 2	
Bœufs du Texas, choix, pièce	8 — 20 @ 25	
do 1re qualité	[illegible]	
do 2e do	[illegible]	
do 3e do	9 — @ 11	
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4 1/2 @ 5 1/2	
do 2e do	2 3/4 @ 4	
do 3e do	2 1/4 @ 2	
Moutons, 1re qual., par tête	3 4 00 @ 5 00	
do 2e do	2 2 50 @ 3 00	
do 3e do	2 1 00 @ 1 50	
Vaches laitières, 1re qualité par tête	270 00 @ 40 00	
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	25 00 @ 30 00	
Vaches du Texas avec veaux	— @ —	
Veaux, 1re qualité, par tête	5 4 00 @ 5 00	
do 2e	3 6 00 @ 7 00	
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	9 00 @ 12 00	
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	8 00 @ 9 00	

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship New Orleans, Halsey .... parti 12 juin
Steamship Morgan City, Quick .... parti 12 juin
Barque Nellie May, Ross .... partie 19 mai
Goëlette J D Robinson, Glover, ... partie 19 mai
Barque Ebenezer [illegible] en chargement 27 mai

BATH, ME
Navire Anna Camp, Gardiner .... parti 8 juin

PHILADELPHIE
Barque Tancook, Robbins .... partie 2 juin

DELAWARE BREAKWATER
Barque Adile H Cann, Jenkins .... parti 8 juin
Navire Eliza Everett, Dunkerton, parti 28 mai

LIVERPOOL
Steamship Daranda, Haley .... parti 25 mai
Steamship Historian, Lang .... partira 15 mai
Barque Carnegie, Jones .... partie 14 mars

CUXHAVEN
Barque Sheide, Cramer .... partie 25 avril

WESTPORT
Barque Odin, Hott, en chargement 15 mai

DUBLIN
Barque Aspatagon, Forbes .... expédié 20 mai

BATH, ME
Navire Swallow, Duncan .... parti 26 mai

CARDIFF
Steamship Sixty Nine, Knight .... parti 5 mai

LYNN
Barque Tai.ca, Sorgenich .... partie 9 mai

HAVRE
Barque Imperatore Francesco Guiseppe I. Cossich .... partie 15 mai
Barque Casas, Terranon .... partie 14 mars

ROUEN
Barque Nel'ia Moody, Doty .... partie 4 juin
Barque Courrier du [illegible] .... partie 26 mai

BAYONNE
Barque A B Bradford, Atkinson .... partie 19 mars

BORDEAUX
Barque Alphonse et Maria, Panesa, partie 2 mai

MARSEILLE
Barque Giuseppe Lancia, Francesco, partie 4 mai
Barque Rosa, Adzarenne .... partie 27 avril
Brick Aurora, Adoree .... parti 24 avril

GENES
Barque Sereni, Fransoni .... partie 8 avril

SMYRNE
Navire Doris, Harbeck .... parti 6 avril

CADIX
Barque Ole Moller, Bull .... partie 15 avril

MATANZAS
Barque Cassa, Terranova .... partie 25 avril

RIO DE JANEIRO

BU[illegible]

DUF[illegible] Propri[illegible]

NOUVE[illegible] JEUD[illegible]

Entered a[illegible] New Orl[illegible] Class Ma[illegible]

VENTES A[illegible]

Par Spear & E[illegible] et Seconde, m[illegible] rettes, chevaux [illegible]

Par S. Guiraud [illegible] rue Hagan entre [illegible] charte.

Moralité e[illegible] pr[illegible]

La masse d[illegible] avoir pris son [illegible] désignées à Ch[illegible] été dit déjà pa[illegible] posé sur la mo[illegible] thur, ceux qui [illegible] noms ne parai[illegible] regret. On se[illegible] concurrents ré[illegible] mieux que le[illegible] que, si Garfield [illegible] peuple, ne cou[illegible] avec eux qu'[illegible] Grant et Haye[illegible] cours avec Bl[illegible] nage qu'on au[illegible] présidence. L[illegible] ti républicain [illegible] frir au suffrage [illegible] qui ne brillent [illegible] ractère, bien q[illegible] de justice, et [illegible] sous ce rappor[illegible] démocrate.

Il est de fait [illegible] Etats l'ais ne [illegible] qu'à les mai[illegible] que s'il existai[illegible] ge institué tout[illegible] valeur morale [illegible] les conventions [illegible] n'ent pas sanct[illegible] vention de Ch[illegible] ti est corromp[illegible] corruption con[illegible] des ressorts, po[illegible] sant ressort, de[illegible] point que sans [illegible] serait comme t[illegible] nous parlons [illegible] convention? [illegible] seraient, aurai[illegible] supérieure à ce[illegible] draient-ils mo[illegible] peuple?

Ce n'est pas [illegible] malheureuse et [illegible] La commission [illegible] le Congrès en [illegible] l'élection de P[illegible] elle montrée p[illegible] que le parti a[illegible] majorité? N'a[illegible] de la décence e[illegible] au prix de l'hon[illegible] didat, qui ava[illegible] près de 300,[illegible] moins que l'au[illegible] le candidat p[illegible] élu devait être [illegible] élé?

Avec un pa[illegible] que le peuple [illegible] apparente, du [illegible] que la solutio[illegible] tonner qu'ils [illegible] sans rougir, le[illegible] la convention [illegible] publicain s'est [illegible] moyen est deve[illegible] tous dans les c[illegible] politique. Il [illegible] la fraude, il y [illegible] terait plus.

Il doit donc l[illegible] férent que la [illegible] ait fait choix [illegible] d'hommes indi[illegible] dans les électio[illegible] sait que leur n[illegible] cause d'exclusi[illegible] d'ailleurs qu'il [illegible] vention de trou[illegible] mes qui n'eus[illegible] infamies politic[illegible] ont rendu ce pa[illegible] cherché un po[illegible] Grant à l'époq[illegible] ture, et tout ce[illegible] Wilson, le parti[illegible] le-Angleterre, q[illegible] des profitables [illegible] lier. Wilson, [illegible] pour Grant qui [illegible] les postes de la [illegible] pas lui-même d[illegible] tesse. Vint en[illegible] vélations inatte[illegible] candidature. [illegible] pas suffi pour l[illegible] Blaine ne se fut [illegible] pétueux et atra[illegible] ne demanda pa[illegible] prétexte pour le[illegible] prétéra Hayes [illegible] parti était égal[illegible] plus traité de[illegible].

Encouragé a[illegible] rempli de honte [illegible] parti républicai[illegible] plus est, prend [illegible] enchérissent su[illegible] Garfield, c'est l[illegible] Mais le talent e[illegible] le parti républ[illegible] président. Qu[illegible] deux fois et qu[illegible] président encor[illegible] le monde peut e[illegible] fait les présider[illegible] aspirer à cette [illegible] donc pas le tale[illegible] miné le choix d[illegible] cago, mais c'est [illegible] plesse sans bor[illegible] à ce qu'il parait [illegible] se demande con[illegible] tion de Garfield [illegible] est réellement [illegible] républicaine. [illegible] léabilité qui s[illegible] nuances de l'op[illegible] fait peu de cas [illegible] qui n'offusque p[illegible] convient au plu[illegible] tues qui combi[illegible].

Voilà les titre[illegible] de son parti, ti[illegible] d'autres, et qui [illegible] ce que ses coll[illegible] était président [illegible] soit avec le cré[illegible] entrepreneurs d[illegible] de Colombie. [illegible] d'imputations [illegible] criminelles. A[illegible] imputations n[illegible] field, et l'ignom[illegible] pagnon de tick[illegible] vantage. Si G[illegible] dera bien de la[illegible] absous comme [illegible] toral; et s'il éc[illegible] comité et toute[illegible] on à fermer à [illegible] sionnelle, reste[illegible] Comme tant d'[illegible] donc absolume[illegible] est la morale [illegible] jourd'hui aux [illegible]

Grande variété [illegible] Etoile Rouge.